



LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les Annonces doivent parvenir au plus tard le Samedi matin au bureau du Journal | Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

Prolongation de la Fête

Avec l'autorisation de M. le Maire
Les Dimanches 1^{er} et 8 Juin 1902
Dimanche 1^{er} Juin, à 3 heures
PLACE DE LA FÊTE

CONCOURS DE BICYCLETTES FLEURIES

(BICYCLETTES OU TENDEMS)
De nombreux Prix seront décernés aux Cyclistes les mieux décorés (Les Dames sont admises)
L'expédition des prix est faite chez M. HUBY, Imprimeur 36, rue Saint-Germain
Les inscriptions seront reçues à 2 h. sur le lieu du Concours

GRAND BAL

Sous la Tente du CASINO-TIVOLI
Brillantes illuminations et embrasement de la Fête
Dimanche 8 Juin, à 3 heures
PLACE DE LA FÊTE

CONCERT

Par la « Fanfare Municipale des Sapeurs-Pompiers » sous la direction de M. A. WALTER
Moyens de Transport : — Chemin de Fer de l'Etat, Gare St-Lazare, Ligne St-Germain — Tramway de Paris-Etate à Saint-Germain.
Pour le Comité : L. HÉBERT.

Compte-Rendu de la Fête

Le lâcher de pigeons

Un des membres directeurs de la Société colombophile de Nanterre est venu courtoisement nous reprocher d'avoir omis, dans notre compte rendu de la semaine dernière, de parler de ce lâcher.

Après avoir dit qu'il a eu lieu dans des conditions, croyons-nous excellentes vu notre ignorance dans ce genre de sport, et que rien n'était plus gracieux à contempler que cette envolée de pigeons de toutes les nuances claires, sauf le visage de nos jeunes rosières et de leur gracieuse demoiselle d'honneur manifestant leur joie par des bravos répétés, nous aurons réparé notre omission involontaire.

Les Jeux

Les jeux ont eu lieu cette année au Square de la Gare. La Fanfare municipale sous l'énergique direction de M. Walter, prêtait son concours à ces divertissements et soulignait chaque victoire des enfants d'une phrase musicale exécutée avec beaucoup de verve et de brio.

Fête du Cercle d'Armes

A 3 heures précises, le cortège se rend sous la tente du bal où doit avoir lieu une fête sportive qui comprend des assauts de canne, de boxe, de fleuret, d'épée, de sabre, etc. Cette fête était organisée par le Cercle d'Armes de Nanterre et a remporté un véritable succès. En voici les lauréats :

Le Concert Populaire

Le samedi 24 mai, le concert donné par la Fraternelle et son orchestre symphonique a été de tous points réussi.

Le Tir des Pompiers et de la Musique

Dimanche, à 7 h. 1/2 du matin, les pompiers et la Fanfare municipale sont allés au Mont-Valérien tirer à l'arme de guerre et exercer leur adresse habituelle, conduits par M. Blanche, adjoint au maire, et quelques conseillers municipaux.

Avant de se rendre au tir, nos deux sociétés ont eu l'excellente pensée d'aller chez M. Féron, notre nouveau et si sympathique député qui habite tout près de là, sur la route stratégique, et la musique lui a donné une aubade très réussie.

Un bouquet tricolore lui a été offert par le jeune fils d'un de nos musiciens. M. Féron a remercié chaleureusement ces braves gens de leur excellente idée républicaine d'être venus complimenter l'élu représentant de la démocratie de la 6^e circonscription et avec une charmante bonne grâce il a fait offrir par ses filles un verre de vin blanc et une brioche à chaque assistant, puis il a levé son verre à l'avenir et à la prospérité des deux sociétés, de la commune de Nanterre, de la 6^e circonscription et de la République.

En descendant du Mont-Valérien, après avoir traversé le plateau en jouant un des plus gais pas redoublés, un joyeux déjeuner a réuni chez M. Cayron les musiciens désireux de ne pas se séparer afin d'assurer, dans de bonnes conditions, le service de l'après-midi.

Nous avons constaté, avec la plus vive satisfaction, la bonne entente qui existe toujours entre le corps des sapeurs-pompiers tout entier; en effet, les officiers des sapeurs-pompiers étaient invités par les musiciens à ce banquet fraternel et l'un d'eux y assistait.

Le soir, tout le monde se retrouvait au feu d'artifice, très brillant cette année, comme d'habitude, du reste; il a fait le plus grand honneur à l'artificier.

La dernière bombe partie, la foule est allée à la fête, où elle a joui des illuminations de M. Lecueq et des agréments d'une soirée où l'entraîn s'est maintenu jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Tout le monde a remarqué que notre Fanfare ne s'est pas ménagée pendant les divers services de la fête de cette année et qu'elle semble très éprise de se faire entendre avantageusement, c'est un nouveau bon point à son actif et nous lui faisons espérer que le public nanterrien ne se montrera pas ingrat à son égard, si elle continue, comme tout le fait présager, à se faire entendre dans d'aussi bonnes conditions.

COMITÉ d'Action & de Défense Républicaine de Nanterre

Un comité, désirant grouper tous les citoyens républicains de Nanterre en un même faisceau contre les forces réactionnaires, vient de se fonder. Nous publions, la semaine prochaine, son appel aux électeurs, son programme et ses statuts, trop heureux si nous pouvons apporter ainsi notre pierre à l'édification de cette œuvre d'émancipation sociale qui vient appuyer les idées que nous avons toujours défendues jusqu'à ce jour.

Nouvelle Vinicole

La Hausse persistante sur les Vins m'oblige de soumettre à ma nombreuse clientèle les nouveaux cours au cours de ce jour.

Rouges
Bon vin de table 50 fr.
Hérault et Roussillon 55,60, 65 fr.
Corbières, Minervois 70, 75, 80 fr.
Palus 70, 75, 80, 90 fr.
Bergerac, Fronton vieux 85, 90, 100 fr.

Blancs
Bon vin de table 65 fr.
Gers extra 70, 75 fr.
Picpoul 75, 80 fr.
Bergerac vieux 85, 90 fr.
Macon, Vouvray, Saumur, Touraine 90, 100, 110 fr.

Très bon Stock en Vins vieux Bordeaux, Bourgogne, Macon, etc. On peut visiter mes Chais et déguster sur place. — Echantillon est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande. Paiement à la volonté du Client selon ses habitudes.

LACHANT, 3, Place de la Fête NANTERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
Ministère des Colonies

SOUSCRIPTION NATIONALE au Profit des Sinistrés de la Martinique

Appel au Comité officiel d'assistance et de secours
Une effroyable catastrophe vient de frapper l'île de la Martinique. La France est en deuil. Une formidable éruption de la montagne Pelée a anéanti, en quelques minutes, la ville de Saint-Pierre.

Trente mille victimes sont ensevelies sous les cendres et les décombres. Un immense cri de douleur s'est élevé dans le monde entier.

Déjà les souverains étrangers et toutes les nations ont envoyé, avec des adresses de sympathies, des dons en argent et des secours de toute nature.

Ce sont des Français qui sont morts, victimes d'un aveugle fléau. Ils laissent des veuves et des orphelins. Le Comité d'assistance et de secours, institué d'urgence au Ministère des Colonies, a décidé d'ouvrir une souscription nationale afin de pourvoir aux besoins les plus pressants.

C'est au cœur de la France qu'il s'adresse. Le cœur de la France lui répondra. Il adjure le pays tout entier de seconder dans cette mission de solidarité patriotique.

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine PRIX DU COKE rendu en Cave
Coke N° 0 2 00 2 10 Livraison à domicile
N° 1 1 95 2 05 dans les 24 heures
gros criblé 1 85 1 95 de la commande
Grésillon 1 10 1 20
Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,10

A LA CONFIANCE

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie
4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, RUEIL

Optique
Pince-Nez et Lunettes
Pr. argent, nickel et acier
États-Unis
Lunettes
Thermomètres
Baromètres
Réparations de Lunetterie et Optique

Miroiterie
Glaces riches et tour styles
Glaces fantaisies pour Cadres de Mariages
Réparations de Glaces

Horlogerie
de Franche-Comté et d'Allemagne
Cartes, Régulateurs et Coucoux chantants en bois sculpté

ACHAT D'OR & D'ARGENT

DÉPURATIF DU SANG

Eczéma, Clous, Dartres, Maladies de Peau, Démangeaisons
Guérison radicale par l'emploi
DU
DÉPURATIF VÉGÉTAL POMMADE SOUVERAINE
aux Essences concentrées DE SAINT-LOUIS
de Salspêtre rouge et de Gayac
Le flacon, 2. » — 3 flacons, 5. » Le 1/2 pot, 1.50 — Le pot, 2.50
PRÉPARÉS PAR

CH. BEAULAVON

Pharmacien de l'École Supérieure de Paris
37, Avenue de Paris, RUEIL (en face de l'Avenue du Chemin-de-Fers)
Analyses Médicales, Chimiques et Micrographiques
La PHARMACIE NOUVELLE DE RUEIL vend tout aux mêmes prix et conditions que les Pharmacies-Drogueries de Paris.
GARANTIE-SÉCURITÉ
Imp. HUBY, 37, r. Maurepas, Rueil, et 36, r. St-Germain, Nanterre

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

paraissant le Dimanche
Directeur : JULES DOMERGUE
Rédaction-Administration
42, Rue du Louvre, 42
PARIS

ABONNEMENTS :
Paris et Province, Un an 30 fr.
étranger 36 fr.
Le Numéro : 60 Centimes

MOUVEMENT COMMERCIAL

REVUE DU MARCHÉ INTÉRIEUR (Statistiques hebdomadaires)
REVUE DU MARCHÉ EXTÉRIEUR (Modifications douanières, etc.)

MOUVEMENT FINANCIER

Bourses de Paris. — Cours et Revue des Bourses de changes. — Bourses étrangères, etc.

NOUVEAU CABINET DE Chirurgie Dentaire

6, RUE DE MAUREPAS
— RUEIL —
EN FACE LE BUREAU DE POSTE
Les Mardi et Vendredi
de 9 heures à 6 heures

L'ILE FLEURIE

à 10 minutes de la Gare de Nanterre
en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bezons

ERNEST LEMAIRE RESTAURATEUR

Premier de la Classe et de la Pêche de la Seine compris entre les Ponts de Bezons et de Nogent

SPECIALITÉ DE MATELOTES & FRITURES

BONNE CAVE — CAFÉS — BIÈRES — JEUX DIVERS
Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Piano
BAL TOUTS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI)
Pêche et Baignades; Leçons de Natation
CHASSE sur L'EAU toute l'Année

Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de Paris, car sans quitter l'île on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner et de plus faire un excellent repas.

CONSTRUCTION, RÉPARATIONS & LOCATION DE CANOTS

GARAGE ET GARDE DE BATEAUX
Vélodrome — Garage de Bicyclettes — Pompes à Pneumatiques

NOTA. — APPELER LE PASSEUR

MÉFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE

Les Eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies
La SEULE EAU qui convienne à tous, c'est
L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT

L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de table de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris.

EN VENTE PARTOUT

ENTREPÔT : M. YVAN, 13, Rue du Docteur-Foucault, NANTERRE
Livraison à Domicile

A VENDRE

A LOUER

Maison de Commerce pour Marchand de vins et Hôtel meublé, ayant Jardin et Bosquets et grandes Ecuries.
S'adresser Chemin de Courbevoie, (Carrière aux Loups), chez M. Prévost.

A VENDRE

Fonds de Menuiserie

MATÉRIEL NEUF
Occasion Exceptionnelle
Prix Modérés
S'adresser au Bureau du Journal

VINS de PROPRIÉTAIRES

Récolte 1901
ROUGE 9^e Naturel, 42 fr. la pièce de 218 litres.
BLANC SEC 9^e Naturel, 50 fr. la pièce de 218 litres.

Prix fixes et Réels, rendu gare acheteur. Port et congé payés. Paiement 60 jours net, 30 jours 2 0/0, contre remb., 3 0/0. Echantillon 0 fr. 60.
S'adresser à M. ZINA DURAND, propriétaire à AUBAIS (S&O).

Bachelet père

ENTREPRENEUR
DE MAÇONNERIE & MARBRERIE
86, rue du Chemin-de-Fer

Grand Magasin de chaussures

86, Rue du Chemin-de-Fer, 56
Ancienne Maison FROMONT

MAUMONT Succ^r

Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité
pour dames, fillettes et enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité et le soin de la confection et leurs prix modérés.

Achille CAT

GEOMÈTRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
30, rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE

Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.

EN VENTE PARTOUT

Levé de plans, nivellement, projets de canalisation d'égouts, routes, chemins de fer, tramways, etc.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

EDMOND HUBY

Maison fondée en 1869 Maison fondée en 1869

NANTERRE — 36, Rue de Saint-Germain, 36 — NANTERRE

BILLETTS DE DÉCÈS en une heure depuis 5 francs le cent Sur Papier Anglais FORMANT ENVELOPPE depuis 6 fr. le cent	BILLETTS & CARTES de Mariage depuis 4 fr. le cent Cartes de Visite à la Minute depuis 1 fr. 25 CARTES de Menus, de Bals, de Naissances	CARTES DE COMMERCE EN TOUTS GENRES SPECIALITÉ D'AFFICHES ET DE Travaux pour la Publicité JOURNAUX, BROCHURES STATUTS Comptes Rendus, Prix-Courants Prospectus, Programmes, Circulaires	Factures, Registres, Têtes de Lettres ENVELOPPES LIVRES A SOUCHES, MANDATS Quittances de Loyer CONGÉS, ENGAGEMENTS Ecritures pour Location Reliure & Brochure
---	---	--	---

TRAVAUX DE LUXE EN NOIR ET EN COULEURS

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

Avis Important. — Tout Client commandant des Imprimés commerciaux aura droit, sur sa demande, à une insertion gratuite d'une réclame dans le Journal de Nanterre.

Riches et pauvres sont appelés à coopérer à cette œuvre d'assistance sociale, de réparation et de salut!

Pour le Comité officiel d'assistance et de secours aux sinistrés de la Martinique. La Commission exécutive: MM. Gouin, président; DE LAVERGNE, trésorier; BOUENOT, GOUTIER, GABRIE, GRABIS, DENIS GUBERT, HENRIQUE, GEORGES ROUY, TANLAY, VASSELLE, LAUMONT, GOUBBEL, membres.

N. B. — Les versements sont reçus dans toutes les caisses publiques, chez les percepteurs, dans les bureaux de poste et dans les établissements de crédit ci-après:

- Banque de France;
- Crédit foncier de France;
- Comptoir national d'Escompte;
- Crédit Lyonnais;
- Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France;
- Société Générale de crédit industriel et commercial.

Et toutes les succursales de ces établissements.

Nous rappelons que nous avons ouvert dans nos colonnes une liste de souscription.

- Nous rappelons les noms des donateurs:
- La Direction..... 5 fr.
 - M. Levillain-Alphonse..... 1 »
 - Mme Bansard..... 1 »
 - M. Gauss..... 5 »
 - M. Lachant..... 2 »
 - M. Richardière fils..... 2 »
 - M. Bouy..... 5 »
 - Le Comité d'action et de défense républicaine de Nanterre..... 50 »

LE FUTUR CABINET

La formation du futur cabinet préoccupe vivement et légitimement, sa constitution devant avoir une action sur l'avenir de la législature naissante. On se demande à quel homme politique incombera la responsabilité de la présidence du Conseil et quelle sera la mission du ministre.

Persone n'a qualité pour substituer ses désirs à l'opinion du Président de la République, seul juge de la question. M. Loubet est le maître de sa confiance, qu'éclairera certainement sa clairvoyante sagesse.

Ce que l'on peut affirmer toutefois, c'est que la volonté d'un manifestement placé à gauche l'axe gouvernemental, sur les bancs où siègent les radicaux et les radicaux-socialistes.

C'est là, dans le groupement le plus considérable de la majorité républicaine, que se trouvent les éléments principaux et prépondérants du gouvernement; et l'on peut être certain que la Chambre fera crédit à un cabinet, formé en se rendant compte de cette vérité imposée par l'arithmétique, à la seule inspection des chiffres.

Quant à la tâche immédiate de ce ministre, elle réside dans l'application sincère de la loi sur les associations, pratiquée dans son esprit comme à la lettre, c'est-à-dire sans provocation ni violence, mais aussi sans hésitation et sans faiblesse.

Puis, l'impossibilité d'opérer des réformes financières pour le prochain budget étant évidente, il restera l'impérieux devoir d'arrêter le flot montant des dépenses, de réaliser des économies et d'arriver ainsi à une loi de finances dont l'équilibre soit réel.

Peut-être pourra-t-on aborder le problème de l'enseignement secondaire, en s'inspirant des droits supérieurs de l'Etat.

Les grands problèmes sociaux et économiques de solidarité humaine et les transformations financières viendront ultérieurement, à leur tour; mais on ne peut, pour cela, se passer du temps; et l'année 1902 sera utilement remplie si le prochain cabinet accomplit tout d'abord la mission que nous venons d'évoquer pour lui.

Nouvelles Locales

Rixe et coups de revolver

Le lundi 26, vers minuit, M. Bauby, 1^{er} adjoint, prevenait M. le Brigadier de police qu'une rixe avait éclaté entre plusieurs individus, dans la rue Castel-Marly.

Celui-ci s'y rendit aussitôt, mais à sa vue toute la troupe se dispersa et le Brigadier se mit à leur poursuite.

Serré de près, un des malfaiteurs tira alors un revolver de sa poitrine et fit feu par trois fois dans sa direction en disant: «Tiens, je vais te faire ton affaire!» Cet individu est de petite taille, âgé à peu près d'une vingtaine d'années.

Les agents, entendant les coups de revolver, crurent naturellement que c'était leur brigadier qui faisait usage de son arme et vinrent à la rescousse, mais toute la bande put s'enfuir.

Tout fait supposer que ces individus sont de Puteaux.

Une enquête est ouverte.

AVIS

M. DUROISIN a l'honneur de prévenir les Commerçants qu'il ne répond pas des dettes que sa femme pourrait contracter.

UNION DES Commerçants et Industriels DE NANTERRE

Réunion du Conseil d'Administration

Jeudi 15 mai, le Comité s'est réuni salle Bouy, sous la présidence de M. Gauss, assisté de M. Richardière et Roy, vice-présidents; Evrat, trésorier; Huby, secrétaire; Cayron, Bouy, Dazeville, Dupont, Lécluse, Richardière père, etc., etc.

Excusés: MM. Talpain et Guérin.

Après la lecture du procès-verbal qui est adopté, la parole est laissée à M. Huby, qui informe le Comité du résultat du concours de pompes: deux adhésions et un engagement moral. Devant ce résultat, le président estime qu'il y aurait lieu d'imiter l'Union sœur de Courbevoie, qui, elle, en présence de résultats plutôt négatifs, a remis à l'année prochaine la solennité pour laquelle le Conseil municipal avait voté une forte subvention, subvention qui est, sur la promesse du maire, réservée à l'année suivante.

M. Gauss, s'inspirant de cet exemple, a pressenti M. le Maire de Nanterre, qui a tenu le même raisonnement que son collègue courbevoisien. M. Richardière est heureux que le maire ait compris l'intérêt du commerce local. M. Cayron est d'avis que ce qui est différé n'est pas perdu et qu'il est préférable d'attendre un succès que de subir un échec en voulant aller trop vite. D'ailleurs, ces résultats négatifs ont été causés par les élections, c'est aussi l'avis de M. Roy. Ce dernier approuvé par M. Richardière père, croit devoir affirmer que la somme votée pour ledit concours aura, l'année prochaine, la même destination. Cette déclaration rassure MM. les Membres du Comité à qui, on le sait, tient au cœur la prospérité de notre cité. M. Dazeville constate que la bonne volonté n'a pas fait défaut, au contraire, et que si le concours n'a pas lieu cette année, c'est uniquement parce que le nombre des adhésions a été trop restreint.

M. Huby rappelle que les sociétés ont jusqu'au 30 mai pour répondre. Le Comité décide qu'une nouvelle séance du Comité aura lieu vendredi 23 et que la détermination qui y sera prise sera sanctionnée par l'assemblée générale.

Tombola. — Cette œuvre étant distincte du concours projeté, elle sera poursuivie, parce que — déclare M. le Président — les deux tiers des billets sont placés, grâce à la confiance dont jouit l'Union des Commerçants, et que, devant le mouvement de générosité unanime, il est bon de démontrer que, en dehors du concours, le commerce local se complaisait dans un acte de philanthropie.

M. Gauss rend compte des réponses plus ou moins concluantes qu'il a reçues de différents ministères en vue de prendre part par des dons à la tombola. Il pense que M. le Conseiller général du canton, aujourd'hui notre député, pourrait nous prêter son autorité pour nous aider. M. Huby dit qu'il faut avant tout présenter le nouveau député, afin de savoir s'il veut bien consentir à nous rendre le service que nous attendons de lui.

M. le Président rappelle à M. Huby que, avant les élections, il s'était engagé à obtenir le bienveillant concours de M. Féron, aussi espère-t-il que ce concours ne fera pas défaut à l'œuvre, laquelle ne manquera pas d'éclat sous le rapport des lots qui sont nombreux et de réelle valeur.

Cette œuvre philanthropique amène entre les présents un échange de vues qui convergent toutes vers la bonne action dont on escompte les bienfaisants résultats.

CONCOURS DE POMPES

Réunion de la Commission d'organisation

Ainsi qu'il avait été décidé à la dernière séance du Conseil d'administration de l'Union des Commerçants et Industriels, une réunion de la Commission d'organisation du concours de pompes a eu lieu le vendredi 23 mai, à 9 heures du soir, salle Tricot.

Étaient présents: MM. Gauss, Lachant, Daumé, Guérin, Thomas, Poignant, Cellier, Fosse, Lafargue, Richardière fils et Huby.

M. le Président donne la parole au secrétaire pour faire connaître les adhésions reçues à ce jour.

Ce sont les suivantes: Bois-Colombes, Sacy-le-Grand, Grisy-les-Plâtres, Saint-Maximin, Houilles, Excuis, Thiais, Bagnolet, Epiais-Rhus.

Devant ce petit nombre de sociétés qui ont répondu à l'appel de la Commission d'organisation, celle-ci se demande ce qu'il y a à faire.

Plusieurs avis se font jour. M. Gauss est d'avis de remettre le concours à l'année prochaine.

M. Huby et M. Thomas demandent huit jours de plus pour aller faire des démarches auprès des subdivisions qui sont hésitantes.

M. Cellier demande simplement que le concours soit remis à une date plus éloignée, à la fin d'août ou au commencement de septembre, date qui serait préférable parce qu'alors les travaux des champs sont finis.

Après discussion, M. le Président met aux voix et la majorité se range à l'excellent avis de M. Cellier et la date du 7 septembre est choisie.

Le concours est donc reculé au 7 septembre 1902.

Le secrétaire est chargé des nouvelles démarches nécessaires et de faire part de ce changement à M. le Maire, à M. le Préfet et à M. le Commandant des pompiers de la Seine.

On fait de suite les changements nécessaires aux règlements et on charge M. Huby d'en imprimer et d'expédier 1500 au lieu de 500 qui avaient été envoyés la première fois.

On décide que le tirage de la tombola aura lieu quand même à la date fixée, 20 juillet.

Une assemblée générale des membres de l'Union aura lieu le 13 juin, pour leur faire connaître la décision prise par la Commission d'organisation du concours.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

VÉTÉRANS des Armées de Terre et de Mer

Mardi 3 Juin. — Salle de la Mairie Assemblée Générale

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Rapport de la Commission de contrôle.

Élections au Conseil général. Approbation des comptes de la fête du Drapeau. Election pour 4 membres du Comité sortant: MM. Caroni, Guérin, Lamant, Castillon.

Election d'un membre du Comité de surveillance dont: M. Pinteau.

Les membres sortants sont rééligibles et les camarades qui désireraient faire partie du bureau sont priés d'envoyer leur demande à M. Caroni, président.

INFORMATIONS

Armée. — Expédition de Chine. Pensions.

Un décret en date du 25 mars dernier, rendu sur la proposition de M. le Ministre des Finances, a prorogé jusqu'au 1^{er} octobre 1902 le délai imparti aux militaires et marins, victimes de l'expédition de Chine, ou à leurs familles pour solliciter les indemnités, secours et pensions, prévus au paragraphe 1^{er} de l'article 2 de la loi du 6 décembre 1901.

Pour répondre au vœu exprimé par le législateur, la commission chargée de fixer ces indemnités a estimé qu'il y avait lieu, non seulement de faciliter la présentation de ces demandes d'indemnités, mais encore de les provoquer.

Les intéressés ne devront d'ailleurs pas perdre de vue qu'ils doivent faire valoir leurs droits avant le 1^{er} octobre 1902.

Conférences des Sociétés savantes et artistiques de Seine-et-Oise.

La conférence des Sociétés savantes et artistiques de Seine-et-Oise se tiendra à Versailles, à l'Hôtel de Ville, le samedi 14 et le dimanche 15 juin 1902.

Les travaux seront répartis entre trois comités: 1^o Histoire et archéologie; 2^o Beaux arts et photographie; 3^o Sciences, agriculture.

Première journée. — Réunion générale à l'Hôtel de Ville. — Ouverture de la session à 1 heure de l'après-midi. — Réunion des comités à 2 heures. — Dîner à 7 h. 1/2 à l'hôtel qui sera ultérieurement désigné. Après le dîner, intermède musical et séance de projections.

Deuxième journée. — 9 heures, audition à la Chapelle du Château d'œuvres de maîtres anciens. — 10 heures, séance générale. — Midi, banquet par souscription. — 2 heures, visites et promenades. — 5 heures, Grandes Eaux dans le Parc. — 8 h. 1/2, concert symphonique dans le Parc.

Les adhésions doivent être adressées par lettre affranchie, dans le plus bref délai, à M. Dutilleul, secrétaire général de la conférence, 19, avenue de Picardie, à Versailles. M. le Secrétaire général enverra le programme détaillé aux personnes qui en feront la demande.

A la Compagnie de l'Ouest.

La Compagnie de l'Ouest vient de soumettre à l'homologation ministérielle une proposition qui sera certainement bien accueillie des touristes, surtout à cette époque-ci de l'année où la campagne invite les Parisiens aux excursions à pied ou à bicyclette.

Pour faciliter l'accès de la forêt de Rambouillet, les voyageurs porteurs de billets d'aller et retour de Paris (Saint-Lazare ou Montparnasse), Ouest-CEinture, Bellevue, Versailles-Chantiers et Saint-Cyr sur Rambouillet ou Montfort-l'Amaury-Méré, et vice versa, seraient autorisés à rentrer à leur point de départ indifféremment par l'une ou l'autre de ces deux dernières gares.

L'administration supérieure ne tardera probablement pas à donner son approbation à une mesure aussi favorable aux intérêts de tous, et dont le principal but est de faire connaître une des parties de la forêt, des plus belles et cependant des moins connues, entre Rambouillet et Montfort-l'Amaury.

En même temps, les maires adresseront aux généraux commandants de subdivisions territoriales un contrôle nominatif des hommes de leur commune appartenant à ces formations. Les généraux pourront, s'ils le jugent convenable, faire procéder par la gendarmerie à des vérifications.

Enfin, ce sont les commandants de bureaux de recrutement qui informeront, en temps utile, les intéressés et leurs corps d'affectation de la dispense accordée.

Pour 1902, les affiches de convocation étant déjà apposées, les préfets donneront aux nouvelles dispositions qui précèdent, par les moyens dont ils disposent, toute la publicité désirable.

La fièvre aphteuse.

La fièvre aphteuse, connue dans les campagnes sous le nom de « cocotte », est si contagieuse chez les animaux de l'espèce bovine que les pouvoirs publics ont dû prendre des mesures pour en arrêter l'extension, mais, ignorant qu'elle pouvait se communiquer à l'homme, les mesures préventives se sont arrêtées là.

M. le docteur Josias vient de démontrer au conseil d'hygiène qu'à son avis c'était là une erreur. Il a cité un cas de fièvre aphteuse constaté chez un enfant de 13 mois nourri avec du lait provenant d'une vacherie où la fièvre aphteuse avait été constatée précédemment.

Il a exposé les conséquences de la fièvre aphteuse, qui peut causer la mort du sujet atteint, tout en constatant que les cas de fièvre aphteuse sont très rares chez l'homme.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Marchais Jean, 10, rue Castel-Marly; Lajoux Raymond, 9, rue de la Croix; Dufrenoy Marcelle, 83, rue du Chemin-de-Fer.

PUBLICATIONS. — M. Gerboz et Mlle Girard, à Nanterre; M. Debout, à Nanterre et Mlle Weisser, à Courbevoie.

DECES. — M. Gouguès, 33 ans, 7, rue de Marly, à Rueil.

ÉCHOS DES COMMUNES ENVIRONNANTES

UNION SYNDICALE du Commerce et de l'Industrie et du Canton de Marly

Le Conseil d'administration s'est réuni le vendredi 16 mai à 8 h. 1/2 du soir salle Langlois, à Rueil.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion a été adopté à l'unanimité.

Le Conseil admet à l'unanimité, membres de l'Union syndicale, six nouveaux adhérents.

M. Constant donne connaissance de la situation financière et annonce que l'Union possède actuellement une somme de 922 fr. 70.

Conformément aux décisions prises antérieurement, 700 francs sont déposés à la Caisse d'épargne postale sur un livret n° 78 établi au nom de l'Union syndicale.

Diverses dépenses sont approuvées, notamment 78 fr. 55 pour participation de la section de Rueil aux frais des dernières élections au tribunal de commerce, et 21 fr. 40 pour participation de la section de Bougival aux mêmes frais.

Conformément à l'article XI du règlement intérieur, le Conseil d'administration procède à la formation des trois commissions permanentes.

La première commission est chargée d'étudier les questions concernant: transports et communications, douane, octroi, contributions, assurances, renseignements commerciaux.

Sont nommés membres de cette commission: MM. Monnier-Ducastel, Cuenne Raymond Chevallier, Hérat, Closset, Michel, Buffet, Sauvé, Galland, Loyzillon, Renoux, Rémond, Chappée, Berthier, Lamy Léon, Mareuge, Jules Godfroy, Saussier, Bottet, Mauvet, Thomas, Camus Eugène, Eliot, Mothéré, Joseph Ducastel, Langlois, Rose, Ruffin Léon fils, Henriot, Gœtz, Lenôtre, Anglejean, Letourneur, Beck, Fillette Léon, Omer, Royer, Langot Henri, Robert, Schratz, Deslandes, Lejaille, Saimbault, Locher, Badaire, Lebigot, de Rueil.

Rabat, Charbonnel, Salles, Léger Jules, Mansion Albert, de Bougival; Lancelin, de Marly-le-Roi; Alloncle et Aubry, de Louveciennes.

La fièvre aphteuse.

La fièvre aphteuse, connue dans les campagnes sous le nom de « cocotte », est si contagieuse chez les animaux de l'espèce bovine que les pouvoirs publics ont dû prendre des mesures pour en arrêter l'extension, mais, ignorant qu'elle pouvait se communiquer à l'homme, les mesures préventives se sont arrêtées là.

M. le docteur Josias vient de démontrer au conseil d'hygiène qu'à son avis c'était là une erreur. Il a cité un cas de fièvre aphteuse constaté chez un enfant de 13 mois nourri avec du lait provenant d'une vacherie où la fièvre aphteuse avait été constatée précédemment.

Il a exposé les conséquences de la fièvre aphteuse, qui peut causer la mort du sujet atteint, tout en constatant que les cas de fièvre aphteuse sont très rares chez l'homme.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Marchais Jean, 10, rue Castel-Marly; Lajoux Raymond, 9, rue de la Croix; Dufrenoy Marcelle, 83, rue du Chemin-de-Fer.

PUBLICATIONS. — M. Gerboz et Mlle Girard, à Nanterre; M. Debout, à Nanterre et Mlle Weisser, à Courbevoie.

DECES. — M. Gouguès, 33 ans, 7, rue de Marly, à Rueil.

ÉCHOS DES COMMUNES ENVIRONNANTES

UNION SYNDICALE du Commerce et de l'Industrie et du Canton de Marly

Le Conseil d'administration s'est réuni le vendredi 16 mai à 8 h. 1/2 du soir salle Langlois, à Rueil.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion a été adopté à l'unanimité.

Le Conseil admet à l'unanimité, membres de l'Union syndicale, six nouveaux adhérents.

M. Constant donne connaissance de la situation financière et annonce que l'Union possède actuellement une somme de 922 fr. 70.

Conformément aux décisions prises antérieurement, 700 francs sont déposés à la Caisse d'épargne postale sur un livret n° 78 établi au nom de l'Union syndicale.

Diverses dépenses sont approuvées, notamment 78 fr. 55 pour participation de la section de Rueil aux frais des dernières élections au tribunal de commerce, et 21 fr. 40 pour participation de la section de Bougival aux mêmes frais.

Conformément à l'article XI du règlement intérieur, le Conseil d'administration procède à la formation des trois commissions permanentes.

La première commission est chargée d'étudier les questions concernant: transports et communications, douane, octroi, contributions, assurances, renseignements commerciaux.

Sont nommés membres de cette commission: MM. Monnier-Ducastel, Cuenne Raymond Chevallier, Hérat, Closset, Michel, Buffet, Sauvé, Galland, Loyzillon, Renoux, Rémond, Chappée, Berthier, Lamy Léon, Mareuge, Jules Godfroy, Saussier, Bottet, Mauvet, Thomas, Camus Eugène, Eliot, Mothéré, Joseph Ducastel, Langlois, Rose, Ruffin Léon fils, Henriot, Gœtz, Lenôtre, Anglejean, Letourneur, Beck, Fillette Léon, Omer, Royer, Langot Henri, Robert, Schratz, Deslandes, Lejaille, Saimbault, Locher, Badaire, Lebigot, de Rueil.

Rabat, Charbonnel, Salles, Léger Jules, Mansion Albert, de Bougival; Lancelin, de Marly-le-Roi; Alloncle et Aubry, de Louveciennes.

La deuxième commission a les attributions suivantes: élections consulaires, législation commerciale, législation du travail, propriété industrielle, relations avec les chambres de commerce, conseils du travail, chambres syndicales et autres groupements du commerce et de l'industrie, expositions.

Sont nommés membres de la deuxième commission: MM. Houdard, Vaudin, Delattre, Chanteloup, Delanoue, Rosay, Monnier-Ducastel, Edmond Lamy, Briot, Huby, Sadrin, Schmitt, Poulard, Jobard, Blondelet, Berthier, Gicquel, Aumont, Fournaise, Mantois marbrier, Fourchegu, Domage, Guéret, Declois, Vaudron, Duboust Louis, Thoreau, Fertichon, Pélissier, Théodore Lefèvre, Auguste Dupuis, Jean Louis, de Mouzon, Dodo, Landier, Lécuyer, Dupussay, Goince, Gobillard, Gauthier Augustin, Julien Léon, Trautmann, Rotanger, Beuret, de Rueil;

Lion, Bertrand, Bastide, David et Clerdouet, de Bougival.

La troisième commission a les attributions suivantes: comptabilité, caisse, bibliothèque, archives, presse, propagande et admissions.

Sont nommés membres de la troisième commission: MM. Langevin, Cuenne, Chevallier, Langot, Hérat, Constant, Ruffin, Lallemand, Sauty, Mantois fils, Huby, Igier, Gau, Conzet, Mellanger, Cernau, Nardot, Foulaz, Vastel, Richard, Fessard, Jollet, de Rueil;

Patron, Frédéric Dupuis, Désiré Houdard, Chardon, Toupin, Cordonnier, Auxence, de Bougival;

Lancelin et Grosprêtre, de Marly.

M. le Président donne connaissance d'une lettre de M. Lejaille, concernant les timbres de commerce et informe le conseil qu'une solution favorable est intervenue dans cette affaire qui était préjudiciable aux commerçants.

Le Conseil d'administration vote ensuite une somme de 50 francs en faveur des victimes de la Martinique et décide d'organiser un concert dont le produit sera versé à la souscription nationale en faveur de ces victimes.

Une commission est chargée de l'organisation de ce concert.

Sont désignés comme membres de cette commission: MM. Monnier, Ruffin, Galland, Langevin, Cuenne, Delanoue, Houdard, Chevallier, Lejaille, Constant, Loyzillon, Landier, Barbier, Delattre, Closset, Guéret, Michel, Sauvé, Buffet, Hérat, Charboural, Lallemand, Chanteloup, Billebault, Huby, Igier, Rotanger, Rémond, Rigot, Schmitt, Chappée, Dodo, Poulard, Jobard, Domage, Piazza fils, Beuret, Gau, Mauvet, Pichot, Kammerer, Coutet, Mérés fils, Mareuge, Mellanger, Gicquel, Locher, Saussier, Sidoine, Bottet, Joly, Nardot, Camus Eugène, Pélissier, Eliot, Rabot, Salle, Tou-

pin, Keroy, Deslandes, Michel, libraire, Lhomme, Beck, Jollet, Pomay, Leduc, Badaire, Mantois fils, Angéjean, Chardon, Sauty.

Séance levée à 10 h. 1/2.

M^{me} PAUL BONON ROBES & MANTEAUX

COURS DE COUPE
22, Avenue Henri-Martin, 22
NANTERRE (Seine)

GROS 500.000 fr. 250.000 fr.
LOTS 150.000 fr. 100.000 fr. et nombreux autres lots

20 NUMÉROS DE TITRES
Pour 5 fr., on participe pendant 5 ans aux tirages de:

5 Panama à lots, 1^{er} tirage 16 Juin, Gros Lots 250.000 et 100.000 fr. 6 tirages par an et 366 lots qui s'élèvent à 3.390.000 fr.

5 Congo à lots 1^{er} tirage 20 Juin, Gros Lot 100.000 fr.

5 Ville de Paris 1894-96, 1^{er} tirage 5 Juillet 1902, Gros Lot 100.000 fr.

5 Ville de Paris 1892, 1^{er} tirage 22 Juillet 1902, Gros Lot 100.000 fr.

20 Numéros de suite et liste après tirage. Reemb. des primes. — Participation à 3 années.

Adresseur Mandat-poste de suite: Directeur COOPERATION FINANCIÈRE, 45, Boulevard de la Chapelle, Paris.

A VENDRE UNE MAISON

Composée de 4 pièces au rez-de-chaussée et 4 pièces au 1^{er} étage avec GRAND JARDIN planté d'arbres fruitiers.

Borcelaine et Faïence Anciennes
S'adresser: Avenue Henri-Martin, 50 à Nanterre (Seine)

VINS

du Midi, garantis de première cuvée 50, 56 et 62 francs la pièce de 220 litres, logés en fûts neufs et franco gare destinataire. Paiement: 30 jours, 2 o/o ou 90 jours net. Echantillons, 0 fr. 60.

ON DEMANDE DES REPRESENTANTS René BREDAT, Office des Propriétaires de la Gironde et du Midi, à MONTIGNY-LEUCOUPE (Seine-et-Marne). On livre aux prix annoncés. Livraisons au 1/2 muids de 600 à 600 litres 20 francs l'hecto, franco.

Le Directeur-Gérant: E. HUBY.

ANÉMIE EN 20 JOURS

PAUVRETE DU SANG, CHLOROSE, PALES COULEURS, FLEURS BLANCHES, NEURALGIE, MIGRAINE, MAUX DE TÊTE, ÉMAILLURE, CONVALESCENCE DE TOUTES LES MALADIES. Seul et unique produit en France.

BELLE JARDINIÈRE

La Plus Grande Maison de Vêtements du Monde entier

VÊTEMENTS

pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

AGRANDISSEMENTS TRÈS IMPORTANTS de Tous les Rayons par l'ADJONCTION de 4 NOUVEAUX IMMEUBLES

Envoi FRANCO des CATALOGUES ILLUSTRÉS et d'ÉCHANTILLONS sur demande. Expéditions Franco à partir de 25 francs. SEULES Succursales: LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, LILLE, SAINTES.